



Bulletin Municipal

n°
52



Le marché de Noël du 10 décembre 2022



Janvier 2023

Mairie : 5 place de la Forge - 15240 VEBRET. Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

mairie@vebret.fr - <http://www.vebret.fr>



Le mot du Maire

Que serait un village comme le nôtre sans la présence d'un lieu où l'on peut se retrouver, échanger et passer un bon moment ?

Au cours de ce premier semestre 2023, Romain Collgon ouvrira les portes du Saint Louis, le café restaurant de la place.

Les travaux du commerce avancent rapidement, malgré les difficultés actuelles. Depuis quelques mois, Romain travaille de concert avec le conseil municipal et la commission travaux pour apporter sa touche personnelle aux aménagements à réaliser. Cuisinier de métier, son enthousiasme, son dynamisme et son professionnalisme nous rendent très optimistes quant à sa réussite.

Les habitants de Vebret seront bien sûr invités à l'inauguration. Ce sera l'occasion de faire la connaissance de notre restaurateur et de partager ensemble l'ouverture de ce lieu souhaité par les Vebretois.

2023 sera également consacré à d'autres projets.

La construction de la nouvelle station d'épuration de Cheyssac, la création d'une terrasse à la salle polyvalente, l'aménagement de l'ancien camping seront réalisés cette année.

Suite à l'enfouissement des réseaux des villages de Cheyssac, Champassis et des Champagnadoux, la rénovation de la totalité de la voirie sera réalisée au cours du premier semestre. Il en sera de même pour Serres et La Salvinie une fois les travaux d'enfouissement réalisés. La route menant à La Monthélie sera refaite. Le chemin des Champs Grands à Couchal sera goudronné.

Nous continuerons l'aménagement des espaces de partage dans les villages.

Ce sera également le moment de travailler sur le devenir de l'ancienne école de Couchal. Nous avons la chance d'avoir dans le patrimoine communal un bâtiment d'exception qui ne pourrait rester sans vie.

2023 sera riche en travaux, en projets.

Malgré toutes les questions que peut poser la situation actuelle sur notre avenir, l'ensemble des conseillers municipaux ont fait le choix de continuer à avancer et à mettre en avant notre commune et ses habitants.

Au nom de tous les conseillers municipaux, je vous présente nos vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle soit pour vous synonyme de bonne santé, de réussite et de douceur de vivre à Vebret.

Bien cordialement,

Fabrice Meunier

Publication municipale - Documentation et articles : Commission Communication, Information et Promotion, Mairie de Vebret et responsables des associations. *Mise en page : Denis Letemplier*

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Une version numérique est sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.vebret.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/>

Renseignements utiles :

Mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le mercredi de 9 h à 12 h.

Agence postale : Lundi, mardi, jeudi : de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h 30. Vendredi : de 14 h à 17 h,

Tél. : 04 71 40 20 86. Fax : 09 70 32 28 79

Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Bibliothèque à la mairie : dépôt de livres de la bibliothèque Centrale de Prêts du Cantal (et aussi en libre accès, l'**Ivre Boîte** sur la Place de la Forge).

Zone de WIFI gratuite : Place de La Forge et salle polyvalente.

- Relais petite Enfance : Tél. : 04.71.40.65.21

- Maison des Services Publics de Sumène Artense : Tél. : 04.71.40.87.31

- Portage des repas : Communauté de Communes Sumène Artense Tél. : 04.71.40.62.66

- Assistante sociale pour les personnes de plus de 60 ans : CLIC Tél. : 04.71.78.25.10

- École au bourg : Tél. : 04 71 40 23 77.

- Communauté de Communes Sumène-Artense à Saignes : Tél. : 04 71 40 62 66.

- Service des Eaux et Assainissement (SIDRE du Font-Marilhou) : Tél. : 04 71 40 81 20

- Urgence dépannage Enedis (ex E.R.D.F.) : Tél. : 09 72 67 50 15. (Appel non surtaxé)

- Collecte des ordures ménagères : **lundi matin** : villages de Verchalles, Verchalles Soutro, Cheyssac, Les Essards, Le Bouchet, La Besseyre, Lachamp, Gare de Vebret.

mercredi matin : bourg et villages de Sumenat, Courtilles, Serre, Robertie, Salvinie, Vergne Petite, Pourcheret, Champassis, Les Champs Grands, Couchal, Montpigot, Lempradets, Valette.

- Collecte des encombrants : à la demande (110 euros par tonne) ou gratuit par les particuliers.

- Déchetterie : Zone D'activités Du Ruisseau Perdu (Route de Madic) 19110 BORT-LES-ORGUES

- HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

Tous les jours 9h-12h et 14h-18h. Fermée le dimanche.

Si besoin, numéro joignable : Communauté de Communes Ussel 05.55.95.35.38

Sommaire

2	Mot du Maire	13	Commission voiries & bâtiments	24	Don du sang
3	Renseignements utiles	14	Commission loisirs Animations	24	EFSA
4	Les plantes aromatiques	15	Petites infos (don, marché...)	25	Neko Cantal
7	Le bon voisinage (Mme Coeffic)	16	Conseil municipal du 07/07/22	26	GVA Saignes Champs
7	Théâtre à Vebret	16	Conseil municipal du 30/09/22	27	JSP Ydes
7	Panneau batraciens	17	Conseil municipal du 01/12/22	28	Patrimoine : de Couchal à Montpigot
8	Formalités administratives	19	La vie à l'école	29	Patrimoine : les cervidés
9	Nouveautés TRI JAUNE	20	Comité Animation & loisirs	31	François l'apiculteur
11	Démographie	21	Amicale des Parents d'élèves	33	Balade sur Vebret / Sudoku
11	Commission C.I.P.	22	ASVA	34	Mots croisés
12	Commission embellissement	23	Club de Bruyères	35	Sous les orgues de Chastel

L'article d'Éliane

LES PLANTES AROMATIQUES

	Cosmétique	Culinaire	Domestique	Médicinale
<p>L'aneth Dans le jardin, il doit être mis au soleil dans un lieu abrité.</p>		<p>Mâchez un brin d'aneth pour rafraîchir l'haleine. Soupes, plats de poisson, cornichons au vinaigre. Elle est utilisée comme plante amie dans le potager. Plantée près des choux, elle attirera les pucerons. Elle peut se boire en infusion.</p>		
<p>Le basilic C'est une plante annuelle qui craint le froid et l'humidité.</p>		<p>Ne pas prendre l'huile essentielle en usage interne. Les feuilles se marient bien avec les salades, pâtes, poulet, poisson, œuf et riz. Elle sert à préparer le fameux pesto. Les feuilles éloignent les insectes, elle est utilisée comme plante amie dans le potager. L'huile essentielle s'utilise en aromathérapie. Demander conseil au pharmacien.</p>		
<p>La camomille romaine Vivace, rustique à feuilles persistantes Elle aime les climats secs et chauds. Autre variété : la grande camomille.</p>		<p>Elle dégage un délicieux parfum acidulé proche de celui des pommes. Les variétés fleuries font d'excellentes boissons. Plante amie à planter au potager. Ses feuilles parfument les pots-pourris. Elle peut se boire en tisane.</p>		
<p>La ciboulette Vivace, rustique.</p>		<p>Dans le potager, ses vertus fongicides et insecticides sont très efficaces. Pour la cuisine, coupez régulièrement les fleurs, la plante gagnera en force. Elle accompagne les salades, sauces, la célèbre soupe vichyssoise. Elle se mélange très bien au beurre et au fromage blanc. Une décoction vaporisée sur les plantes éloignera les pucerons et le mildiou. Elle est bénéfique pour la circulation.</p>		
<p>Le cerfeuil commun Plante vivace qui aime les sols fertiles et riches en humus. Appelé persil arabe ou persil chinois, aime le soleil et la chaleur, sensible aux courants d'air. Autre variétés le cerfeuil sauvage, le tubéreux, la coriandre.</p>		<p>Herbacée aromatique annuelle qui parfume bien les plats. Goût légèrement anisé. Utilisé dans les potages, dans le pot au feu. Le hacher et le mettre au congélateur pour le conserver. S'utilise surtout dans la cuisine asiatique et indienne, marinades, chutney et autres plats. Elle s'utilise en phytothérapie. Demander l'avis du pharmacien pour l'utilisation de l'huile essentielle.</p>		
<p>L'estragon « petit dragon ». Vivace, il aime le plein soleil, ses racines craignent le gel. Attention à la rouille qui attaque les feuilles .</p>		<p>On peut le cultiver en pot, ce qui permet de le rentrer à l'intérieur. Il accompagne les viandes blanches, le poulet, les œufs, les tomates. Il est présent dans de nombreuses sauces : béarnaise, hollandaise, etc. Il est excellent pour la digestion.</p>		
<p>Le fenouil Il craint le froid, mais aime l'eau. On trouve le fenouil sauvage sur les côtes de Bretagne. Autre variété le fenouil bronze.</p>		<p>Plante aromatique au goût d'anis très agréable. A ne pas confondre avec l'aneth dont le goût est plus suave et doux. A utiliser dans une salade, avec un poisson, des moules marinières, dans une omelette, avec des courgettes, dans une salade de fruits. Il donne beaucoup d'élégance et de légèreté à un bouquet de fleurs. Il est très bon pour la digestion.</p>		
<p>Le laurier sauce Arbuste rustique à feuilles persistantes. Il vit en situation ensoleillée et il doit être protégé du vent.</p>		<p>L'huile de ses baies est utilisée en parfumerie (savons de toilette). Il est le roi des bouquets garnis. Dans la boîte de riz, il le parfumerait délicatement. On sert les plats après avoir retiré les feuilles. Vous pouvez émietter des feuilles dans le pot-pourri. Suspendez des feuilles dans une pièce, vous assainirez l'atmosphère. Il peut se prendre en infusion ; à trop forte dose, il peut avoir des effets vomitifs.....</p>		

<p><u>La lavande</u> Vivace, elle vit en Provence, autour de la Méditerranée, mais aussi sous des climats plus froids.</p>	<p>On la cultive pour son essence qui permet la fabrication de produits d'hygiène, parfums et eaux de toilette. Les fleurs s'utilisent en pâtisserie. On décore les desserts avec des fleurs cristallisées, en exemple : avec les abricots. Sèche, on la place en sachets dans les armoires. On l'utilise aussi en pot pourri. Au Moyen Age, on la prenait pour assainir atmosphère des pièces à vivre. Les personnes diabétiques sous insuline et les femmes enceintes ne doivent pas utiliser la lavande. Elle peut se prendre en infusion ; en décoction la lavande est incompatible avec les sels de fer et l'iode.</p>
<p><u>La marjolaine sauvage</u> Vivace, elle est de la famille des Lamiacées, comme le romarin, la sauge, la sarriette, la lavande et le thym.</p>	<p>Son arôme est plus délicat et plus subtil que celui de l'origan. Elle possède des propriétés antibactériennes et antifongiques. On utilise les feuilles fraîches dans la cuisine méditerranéenne, plats en sauce, soupes, marinade pour la viande, (porc, veau, agneau) et le poisson... L'huile essentielle sert à renforcer l'organisme. Demander conseil au pharmacien.</p>
<p><u>La mélisse officinale appelée citronnelle</u> Vivace, utile et décorative, elle pousse au milieu de plantes sauvages.</p>	<p>En lotion, on peut la prendre pour le rinçage des cheveux. Fraîches, les feuilles de mélisse hachées aromatisent salades et soupes qu'elles rendent plus digestes. Les feuilles peuvent être utilisées dans les pots-pourris. Stimulante, antidépressive elle s'utilise en baume, en eau de mélisse ou eau des Carmes.</p>
<p><u>La menthe</u> Vivace et rustique, elle aime les situations ensoleillées, un sol humide et fertile. Autres variétés : <u>menthe verte, menthe aquatique, menthe poivrée.</u></p>	<p>Utilisée pour aromatiser le thé, le taboulé, salades, sauces et plats épicés, la garniture de certains desserts comme la tarte aux fruits ou la soupe aux fraises. La menthe poivrée sert pour les desserts et les boissons froides. On peut l'ajouter dans les arrangements floraux pour leur donner une note de fraîcheur. Déconseillée pendant la grossesse. Ne pas administrer aux jeunes enfants. Ne pas avaler l'huile essentielle sans avis médical. Elle se prend aussi, en infusion.</p>
<p><u>L'origan</u> Vivace, il n'aime ni le froid, ni l'humidité.</p>	<p>C'est un classique de tous jardins. Son huile parfume les produits de toilette. L'origan parfume chili, goulasch, crudités et salades, il donne toute sa saveur à la pizza. Les variétés à feuilles dorées séchées, conviennent bien aux pots pourris. Appelé « le thé rouge », il se boit en infusion.</p>
<p><u>L'oseille commune</u> Plante vivace, potagère, ses feuilles ont un goût légèrement acidulé.</p>	<p>Elle s'utilise dans les sauces pour les poissons, dans les plats tels que le chevreau à l'oseille. Elle est déconseillée aux personnes souffrant de rhumatismes, problèmes rénaux, car elle contient de l'acide oxalique.</p>
<p><u>Le persil frisé et plat</u> Vivace, il aime être au soleil en plein été et en situation abritée au pied d'un mur, au sud en hiver.</p>	<p>Il est réputé rafraîchir l'haleine et masque l'odeur d'ail. Il entre dans la composition du taboulé et de la farce à escargot. Il décore et parfume toutes les salades. Évitez de cueillir en pleine nature, le « faux persil ou la petite ciguë » une herbe nocive ressemblant au persil plat. Il est interdit aux femmes enceintes et aux personnes souffrant d'ulcères gastriques ou de troubles rénaux.</p>

<p>Le romarin Vivace, il aime les terrains secs et ensoleillés. A protéger du froid.</p>	<p>L'huile essentielle entre dans la composition de l'eau de Cologne. Utilisez les feuilles ou les rameaux sur de la viande à griller ou à rôtir. Mettez une branche dans l'huile et le vinaigre d'assaisonnement. A tresser avec d'autres herbes pour faire des couronnes aromatiques. Il est stimulant et toxique à fortes doses. On peut développer une allergie de contact en réaction au carnosol de la plante et de son huile.</p>
<p>La sarriette des jardins C'est un sous arbrisseau dégageant une odeur puissante et agréable. C'est une plante vivace et buissonnante.</p>	<p>Son goût puissant est très apprécié en cuisine. Elle aromatise les plats en sauce, plats de légumes, viandes fromage ; (chèvre, feta...) Elle facilite la digestion.</p>
<p>La sauge Vivace et rustique, les abeilles, qui les butinent en tirent un miel très recherché On peut la planter à côté de la rue, pour éloigner les crapauds. Autre variété : la sauge pourpre.</p>	<p>Utilisée en après shampoing, elle donnerait de beaux reflets et évite les pellicules. Les feuilles s'utilisent, en petites quantités pour donner du goût au porc, veau, gibier ainsi qu'aux farces pour les volailles. Séchée, elle s'utilise en sachets dans les armoires pour éloigner les insectes. A utiliser en plante amie au potager. La sauge pourpre est efficace en gargarisme. Les femmes enceintes ou qui allaitent ne doivent pas en prendre.</p>
<p>Le serpolet ou thym sauvage Vivace et rustique, il aime les terrains secs et rocailloux.</p>	<p>Il se rapproche de son cousin, le thym, il possède un goût plus citronné. Il s'utilise en bouquet garni et rehausse le goût de certains poissons. Il peut se prendre en infusion.</p>
<p>Le thym Vivace et rustique, il aime les terrains secs et rocailloux. Ses fleurs attirent les abeilles Autre variété : le thym citronnelle.</p>	<p>En fumigation frais ou séché, il nettoie la peau du visage. La plante possède des propriétés antiseptiques. En Provence, on le fait macérer frais avec gousses d'ail dans un pichet d'huile d'olive. Des rameaux fleuris donnent une belle note rose dans les bouquets séchés. En infusion, il aide à la digestion. Ne pas utiliser pendant la grossesse.</p>
<p>La verveine officinale Vivace, elle aime les sols légers et bien drainés. Elle résiste bien au froid. Autres variétés : citronnée, odorante.</p>	<p>On ne peut pas consommer les variétés décoratives. A consommer fraîche dans les 24 h, pour parfumer un plat, en salade ou en infusion. Ne pas confondre la verveine officinale et la verveine citronnée qui est une autre plante aromatique. En huile essentielle, demander l'avis du pharmacien.</p>

NB : Les huiles essentielles nécessitent des précautions d'utilisation, demander conseil à votre pharmacien. Respecter les précautions d'emploi, ne pas dépasser les doses journalières recommandées sur les fiches des produits.

Vous pouvez créer et aménager votre propre carré d'herbes aromatiques.

Bibliographie : Les plantes médicinales du Limousin: Éditions les Monédières.
Le monde secret des herbes et des plantes: Éditions Atlas.
Détente jardin hors-série N°13.

Eliane Ponty

Nos lecteurs ont la parole

Mme Sylvie COEFFIC nous a fait parvenir ce message.

LE BON VOISINAGE

Il y a une chose à laquelle on ne peut rien, c'est qu'on a tous des voisins (à moins d'être ermite). Alors, pour vivre le mieux possible entre nous, on a tous besoin de bon voisinage.

Mais, qu'est-ce que le bon voisinage ?

Faire en sorte que tout se passe bien entre voisins est la première idée qui passe par la tête, mais il peut y avoir des perceptions différentes selon les individus. Il reste cependant une base : comme nous avons tous les mêmes droits, c'est de respecter les règles, autrement dit : la loi.

Certains peuvent penser qu'il faut échanger pour se comprendre et trouver des solutions. Pourtant, en y réfléchissant, ne vaut-il pas mieux ne pas créer des situations où il est nécessaire d'avoir à échanger, à se comprendre, car c'est toujours plus compliqué ?

En fait, agir pour établir ou garantir un bon voisinage est la manifestation d'un état d'esprit qui implique certaines qualités de la part des uns et des autres

- une envie de bien vivre ensemble

- savoir rendre service sans en attendre une contrepartie (on en retire toujours quelque chose de plus précieux : la reconnaissance, l'estime, la considération... du voisinage)

- l'entraide, l'empathie, l'envie de faire plaisir, la générosité, la bonne humeur, le respect de l'environnement, un sourire chaleureux ...

Pour un bon voisinage, il faut donc faire vivre, « mettre à jour » la part d'humanité en chacun de nous. Cela se cultive au quotidien, et si ce n'est pas inné, cela se travaille. Mais on en retire un grand profit.

Sylvie COEFFIC

L'AVENTURE THEATRALE SE POURSUIT AUX « TRETEAUX DU PLATEAU » QUE VIVE LA RENTREE 2023 !

La troupe de théâtre amateur des « TRETEAUX DU PLATEAU » poursuit sa route et propose un programme alléchant en 2023!

En effet, que dire de la comédie grecque avec Aristophane qui déjà en 411 avant J.C. critiquait la guerre et ses nombreux méfaits... C'est avec LYSISTRATA, dans une Athènes affaiblie, saignée par la mort que tous les moyens seront bons aux yeux de qui hait la guerre...les femmes et « ce que femme veut... !!! ».

Lysistrata, citoyenne d'Athènes a donné rendez-vous à ses amies. Elle leur fait la confiance d'un hardi projet pour forcer les hommes à mettre fin à leurs combats permanents. Pour arrêter la guerre, elles se refusent sans pitié à leurs maris, font une grève très particulière...et ces derniers accepteront n'importe quoi pour faire cesser leur supplice !!!

Les dates proposées :

Samedi 3 juin 2023, Salle polyvalente de NEUVIC, 20h30

(Vendredi 9 juin 2023, Salle des Fêtes de MEYMAC, 20h30)

Samedi 10 juin 2023, Salle Henri Bonnet de SARROUX, 20h30

Vendredi 16 juin 2023, Salle des Fêtes de VEBRET, 20h30

Samedi 24 juin 2023, Salle des Fêtes de MERLINES, 20h30

Samedi 8 juillet 2023, Stade de la Plaine, CHAMPAGNAC, 20h30

CONTACTS :

Marie-Françoise DELPOSEN 07 85 96 02 85

mfdelposen@orange.fr

Facebook : « Les Tréteaux du Plateau »



Ce panneau installé provisoirement à la sortie de notre bourg, en direction de LA MONSELIE, nous invitait à la prudence.

Gageons que chaque conducteur a levé le pied, d'abord par surprise, mais surtout par respect pour les éventuels batraciens en période de frai.

M.S

Formalités administratives

Pour faciliter vos démarches auprès des différentes administrations, il existe un service unique
: <https://www.service-public.fr>. Sur place, la mairie assure aussi de nombreux services.

POUR	OU ?	COMMENT ?
Le recensement militaire à 16 ans	Mairie du domicile	munis du livret de famille de leurs parents ou sur service public.fr
Inscription Listes électorales	Mairie du domicile	muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Déclarer une naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours ouvrés qui suivent l'événement.
Se marier	Mairie du domicile ou domicile des parents	Un dossier est à retirer en mairie ; une fois renseigné et constitué, il doit être déposé 1 mois avant le mariage, par les deux futurs mariés.
Pour conclure un pacte civil de solidarité (PACS)	Mairie du lieu de résidence ou Notaire	Faire une déclaration conjointe auprès de la mairie et fournir les pièces (liste à demander au secrétariat).
Déclarer un décès	Mairie du lieu du décès	Le plus tôt possible.
Obtenir un extrait d'acte de naissance, de mariage ou décès.	Mairie du lieu de l'acte (pour les français nés en France)	Délivrance gratuite. En faire la demande écrite et préciser le nom des parents + une enveloppe timbrée NB1 : pour les Français nés dans un département ou un territoire d'Outre-mer, s'adresser au (joindre 1 enveloppe timbrée) : Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités locales Service de l'état- civil - 27, rue Oudinot 75358 PARIS CEDEX 07 NB2 : pour les Français nés à l'étranger, s'adresser au (joindre 1 enveloppe timbrée) : Ministère des Affaires étrangères et européennes Service central de l'état- civil - 11, rue de la Maison-Blanche 44941 NANTES CEDEX 09
Obtenir le duplicata de son livret de famille	Mairie du domicile	Sur demande écrite.
1) Acheter(ou renouveler) une concession de cimetière ou de columbarium	Mairie du lieu d'inhumation	Tarifs pour le cimetière de Vebret
		<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Concession cinquantenaire : Une place, soit 1.5 m x 2.5 m = 200.00 € Deux places, soit 3 m x 2.5 m = 400.00 €</td> <td style="width: 50%;">Concession trentenaire : Une place, soit 1.5 m x 2.5 m = 100.00 € Deux places, soit 3 m x 2.5 m = 200.00 €</td> </tr> </table>
Concession cinquantenaire : Une place , soit 1.5 m x 2.5 m = 200.00 € Deux places , soit 3 m x 2.5 m = 400.00 €	Concession trentenaire : Une place , soit 1.5 m x 2.5 m = 100.00 € Deux places , soit 3 m x 2.5 m = 200.00 €	
Procéder à une inhumation	Mairie dont dépend le cimetière	Prendre contact avec la mairie dès que possible.
Procéder à un transport de corps	Mairie du lieu de décès et d'inhumation.	Prendre contact avec la mairie pour information.
Autorisations de Sortie du Territoire A compter du 15 janvier 2017, l'Etat rétablit les Autorisations de Sortie du Territoires pour les mineurs voyageant à l'étranger sans adulte titulaire de l'autorité parentale.		3 documents nécessaires : - une Autorisation de Sortie du Territoire (AST) CERFA n° 15646*01 renseignée par l'un des titulaires de l'autorité parentale ; - une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité de la personne signataire de l'AST.pour la carte d'identité et le passeport français, périmés depuis moins de 5 ans ; - un titre de voyage en cours de validité selon les exigences du pays de destination (passeport valide, etc.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la Mairie pour de plus amples renseignements.

Du nouveau dans la colonne de tri jaune !



Tous les emballages en *plastique*



En plastique :
bouteilles, flacon, tubes, films, barquettes,
sachets, pots, opercules, etc.

i Les objets en plastiques (jouets, ustensiles, etc.) ne sont pas des emballages : à jeter dans la poubelle ordinaire.

Nouveau



Tous les emballages en *papier et carton*



Sauf carton brun

Briques alimentaires, emballages en carton



Tous les emballages en *métal*



En métal : canettes, conserves, papier aluminium, capsules, bouchons, aérosols, opercules, etc.

Je continue de trier le verre et le papier

Tous les emballages en *verre*



Pots, bocaux, bouteilles, flacons en verre

i Sans les bouchons et couvercles. La vaisselle en verre (cassée ou non) et les pots en terre sont à jeter dans la poubelle ordinaire.

Tous les *papiers*



Journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, courriers enveloppes, cahiers, blocs-notes, tous les autres papiers.

i Retirer les films plastiques, mais inutile d'enlever les agrafes, spirales, trombones, etc. (ils seront retirés lors du recyclage).



Près de chez vous, une déchetterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...

Déchetterie de Bort-les-Orgues (19110)
Zone du Ruisseau perdu – Rue des Deux Eaux

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le dimanche et jours fériés.

Depuis le 1^{er} janvier 2023

Tous vos *emballages* se trient !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le SYTTOM 19 met en place l'extension des consignes de tri sur tout le territoire. Le geste de tri est donc simplifié pour vous, tous les emballages se trient !

Depuis des années, les territoires se sont engagés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Si ces efforts ont offert jusque-là des résultats encourageants, avec le SYTTOM 19, Syndicat de Transport et Traitement des Ordures Ménagères de la Corrèze, qui s'occupe de transporter et valoriser nos déchets, il a été décidé d'aller plus loin. Les consignes de tri sont simplifiées depuis le 1^{er} janvier 2023 pour trier plus et augmenter ainsi les performances de recyclage sur le territoire.

Concrètement, depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages plastiques sans exception ont leur place dans la colonne de tri jaune. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier et carton.

Vous pouvez donc à présent aussi déposer dans la colonne de tri jaune les emballages en plastique comme les pots (de yaourt, de crème, ...), tubes, boîtes, sachets, barquettes,

suremballages, etc. **Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitations !**

Pour les habitants, le bénéfice sera immédiat avec un **geste de tri quotidien facilité** qui deviendra, nous le souhaitons, systématique. Pour la Communauté de communes, moins d'erreurs dans le bac, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage à l'échelle du territoire.

Un courrier d'information accompagné d'un mémo tri pour vous accompagner dans ces nouvelles habitudes de tri a été dans vos boîtes aux lettres. Une campagne de sensibilisation est également déployée sur tout le territoire, et une nouvelle signalétique est prévue sur les colonnes de tri jaunes.

Pour bien trier

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans une colonne de tri !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez vos emballages en vrac dans la colonne, séparés les uns des autres (ne pas les empiler et ne pas le mettre dans des sacs).
- Séparer les différentes matières qui composent l'emballage (séparer par exemple la boîte, le couvercle et l'opercule d'un même emballage)

Depuis le 1^{er} janvier 2023, plus de doute, tous les emballages se trient !



Téléchargez l'application pour retrouver toutes les règles de tri de votre commune :

 **Guide du tri**



Ou rendez-vous sur : www.triercestdonner.fr



DÉMOGRAPHIE

Naissances :

Raphaëlle ROBERT, le 16 juillet 2022 de Vincent ROBERT et Cloé MIERMON, 5 chemin de la Réserve

Ambre LAREZE, le 20 décembre 2022 de Damien LAREZE et Christelle GRAVIÈRE, 7 Les Champagnadoux

Mariages :

Mme Mélissa AUBERT et Monsieur Florent POMARAT , 2 bis Lachamp le 31 juillet 2022

Mme Julie CHEYMOL et Monsieur Julien PORTAL, 4 route des Granges le 27 août 2022

Mme Sandra MANTE et Monsieur Etienne PONSONNAILLE, 5 Les Essarts le 17 septembre 2022

Infos municipales



Commission Communication Information et Promotion

Les membres de la CIP vous adressent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Les associations mises à l'honneur lors du dernier bulletin municipal nous font part de plus en plus de leurs activités, et nous diffusons activement sur les réseaux et le site.

N'hésitez pas à consulter et à les suivre !

Nous avons annoncé l'installation des quatre panneaux d'informations (Vebret-Champassis-Montpigot-Sumenat) en juillet 2022. Ce chantier a été reporté en 2023 et nous installerons en même temps les kakémonos de Cheyssac(2), Couchal et Lachamp.

Ceci toujours en collaboration avec la commission Embellissement.

Le projet de l'exposition « La vie dans nos villages » est en sommeil actuellement, nous attendons d'autres photos afin de présenter un nombre de clichés un peu plus conséquent.

Nous tenons à remercier les personnes qui adressent des textes ou des informations à diffuser dans le bulletin municipal : communiquons, informons et surtout tissons des liens.

Un bon hiver et un joli printemps à toutes et à tous.

Les membres de la commission Communication, Information et Promotion (C.I.P), Laurence Delmas



Commission Embellissement



Cette année 2022, la commission fleurettes et vieilles pierres et les bénévoles de l'atelier des fleurettes, se sont mobilisés pour embellir les parterres de fleurs du bourg et du pont.

Leurs efforts ont été salués par le jury des villages fleuris qui a attribué le deuxième prix du jury à Vebret (merci à tous).



Le four de Lachamp a retrouvé une seconde jeunesse (grâce à Roger et des bénévoles qui l'ont aidé) Cette fin d'année a aussi été marquée par la fête d'Halloween avec le retour de la terrible brouette ; la récolte de bonbons a elle aussi été monstrueuse. Les enfants se sont régalés !!!!



Mais surprise, pour Noël les enfants ont réalisé de délicieux gâteaux pour remercier les généreux donateurs.

Et pour finir l'année en beauté et commencer la nouvelle sur une belle note, rien de tel qu'une déco sympa sur la place de VEBRET.



MEILLEURS VŒUX A TOUS



Lucie Salesses



Commission Voirie Bâtiments

Bonjour à tous et tous nos vœux pour cette année 2023.

Un bilan a été fait, à la fin de l'automne, sur les problèmes de ravinement des chemins ruraux, avec la décision de poser des couloirs de collecte d'eau type " Reverdo " sur des emplacements identifiés, de façon à limiter l'érosion des chemins. Ces installations seront complétées par la création d'évacuateurs intermédiaires sur les abords. Ces travaux seront réalisés par le personnel communal.

Après une interrogation sur le devenir du camping municipal, nous projetons de le réaménager avec des terrains de pétanque, le bâtiment sanitaire sera conservé et réhabilité. Le projet n'est qu'au début de sa réflexion. Le projet de terrasse sur l'arrière de la salle polyvalente est dans sa dernière phase administrative, en attente du permis après une réunion avec la commission sécurité courant décembre en préfecture.

Au niveau de la station d'épuration de Cheyssac, un accord a été trouvé avec le propriétaire du terrain dont la commune avait besoin, pour la création des 2 nouveaux bassins de traitement. L'acquisition sera réalisée en début d'année, le bureau d'étude et d'assistance à maîtrise d'ouvrage a pu reprendre son travail sur le dossier cette fin d'année. Il lancera l'appel d'offre en début d'année et prévoit une possible fin de travaux à l'automne 2023. Les travaux d'amélioration du réseau d'eaux usées se feront dans le même temps.

Les travaux prévus d'enfouissement et de réfection des chaussées, concernant les villages, se poursuivront en 2023. Les chaussées de Cheyssac côté Bort et Champassis, seront goudronnées après la fin des travaux de Telecom (dernière entreprise à intervenir).

Des travaux de voirie sont programmés cette année sur la route de la Monthélie et le chemin des champs grands, à Couchal, sera goudronné.



Les travaux du Commerce et du logement avancent tout à fait correctement. Les principaux travaux de maçonnerie étant finis sur les 2 zones depuis les fêtes, les travaux d'intérieur ont débuté dans la zone logement, à l'étage. Les placos/isolation ont bien avancé, depuis la pose des menuiseries extérieures début décembre.

La zone commerce, risque de prendre un léger retard en raison de la météo pluvieuse et donc de la difficulté à réaliser l'étanchéité de la toiture terrasse de l'extension.

Nous travaillons en corrélation avec Romain Collgon, futur gérant, pour l'aménagement de l'espace commerce, suivant les besoins.



Nous vous renouvelons nos vœux et vous souhaitons une belle année.

Commission bâtiments/voiries, Villien Roger, Pauliac Philippe, Chavinier Dominique,

Arnaud Moreau



Commission Loisirs Animations

Bonjour à tous.

Tout d'abord, en cette période de nouvel an, je souhaite une très bonne année à tous les lecteurs de notre bulletin.

Au nom de la C.L.A, je tiens à adresser de vifs remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré en 2022



pour Vebret; ils/elles nous ont permis de passer d'agréables moments, empreints d'une belle convivialité.

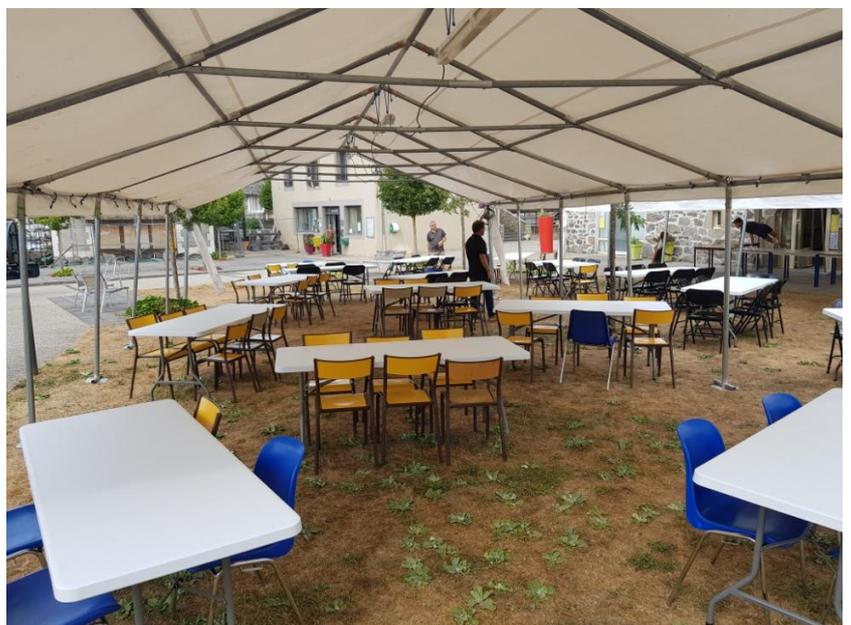
Mentions particulières :

-- à Annick et le CDF pour l'excellente organisation entre autres, de la fête patronale, des soirées estivales musicales, etc..

-- à Dominique, Jean-Pierre, Julien, François, membres de l'A.S.V.A (nouveau club) et autres partenaires qui tel le phénix ont avec brio fait renaître dans notre commune, avec celle d'Antignac, sa culture footballistique un temps oublié (pas de notre fait) avec ambiance, plaisir de se retrouver au stade "Jacky Picard" et ailleurs.

Félicitations également à toutes nos associations pour la bonne tenue et la réussite de nos soirées d'été, les vendredis.

Ma liste est bien sûr non exhaustive.



J'en termine en nous souhaitant de faire aussi bien en 2023 et en vous suggérant d'être plus nombreux au monument aux morts lors des cérémonies afin d'honorer la mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie pour que nous soyons libres aujourd'hui, sachant pouvoir compter sur l'adhésion de nos jeunes pousses grâce au travail explicatif de leurs parents et surtout des enseignants de notre belle école communale.

Meilleurs vœux à tous.

Philippe Pauliac

Don à la commune

En août dernier, M. Pierre JUILLARD de Couchal a fait don à la commune de Vebret de matériels pro de sonorisation de marque Technisound.

Le maire et les conseillers municipaux le remercient vivement et lui assurent qu'il sera fait bon usage de tout cet équipement.

Dates des marchés les dimanches matin, place de la Forge à Vebret

marchés :

8 et 22 janvier
5 et 19 février
5 et 19 mars
2, 16 et 30 avril
14 et 28 mai
11 et 25 juin



(archive 2012)

Rubrique sur le site : Vos Annonces Immobilières et locatives en ligne

La commune de Vebret vous propose de mettre en ligne vos annonces immobilières ou locatives sur son site www.vebret.fr

Pour cela, vous pouvez nous faire parvenir par e-mail à mairie@vebret.fr votre texte et 1 photo en n'oubliant pas de mentionner vos coordonnées et n° de téléphone.

APPEL À PHOTOS & À CONTRIBUTIONS !

L'équipe Communication souhaite organiser une expo photos retraçant la vie dans les villages de Vebret. Alors, si vous avez dans vos tiroirs, albums, malles au grenier... des photos montrant votre village, les fêtes qui y ont eu lieu, les habitants... nous sommes preneurs. Si vous avez des anecdotes pour illustrer ces photos, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Vous pouvez envoyer les photos par mail à : vebret.communication@orange.fr ou les déposer à la mairie (dans une enveloppe à votre nom que nous puissions vous les rendre).

De même Si vous avez des idées d'articles et/ou des envies d'écrire pour étoffer notre bulletin municipal, merci de nous transmettre vos talents de narrateur.

Les réunions du Conseil municipal

Le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse : <https://www.vebret.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/>

CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 07 juillet 2022

Création d'une terrasse accolée à la salle polyvalente dont la demande de permis de construire sera assurée par David Chastain architecte pour un montant de 2875.00 €.

Déclassement de la partie de l'ancien chemin bordant la partie arrière de la salle polyvalente où sera construite la terrasse, du domaine public au domaine privé de la commune

Acquisition d'une partie du terrain communal jouxtant leurs terrains aux Essards de M. et Mme GANDBOEUF Thierry, au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Groupement forestier Verchalles Cheyssac : Contrat de forage concernant l'entreprise PERSIANI au tarif de 0,47cts par tonne. Ce contrat sera réévalué tous les ans selon l'indice GRA.

Décision modificative : Annulation des factures de cantine d'un montant de 700,00 € pour la famille POIRIER-MDALLAH.

Accord d'un montant de 900 € pour. Mme Emeline Lamberet afin d'assurer un suivi administratif du dossier Emeline LAMBERET.

Informations sur l'achat de tables, d'une friteuse et d'un frigidaire pour la cantine scolaire.

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 30 septembre 2022

Convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif entre le département du Cantal, via LA MAGE et la commune de Vebret valable jusqu'au 31 décembre 2024.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021

- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Tarifs location des salles - cuisine – gîtes à compter du 01/01/2023.

	Habitants de Vebret	Personnes extérieures	Caution
Location salle des associations	80.00 €	120.00 €	500.00 €
Location cuisine	100.00 €		500.00 €
Location grande salle	200.00 €	300.00 €	1000.00 €
Location rétroprojecteur	75.00 €		750.00 €
Location Sono Hifi	75.00 €		750.00 €

Location gîtes	chambre n°1 de 3 personnes	chambre n°2 de 5 personnes	chambre n°3 de 5 personnes
	44.00 €	66.00 €	66.00 €

Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) comprenant 2 parts :

- L'IFSE (l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) date de mise en application : 01/01/2018.
 - Secrétaires de mairie/attaché/rédacteur/adjoint adm : 910 €
 - Les adjoints techniques principales / adjoints techniques : 2200 €
- Le CIA (Complément indemnitaire annuel)lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.
 - Secrétaires de mairie/attaché/rédacteur/adjoint adm (A/B/C) : 1 600 €.
 - Les adjoints techniques principales / adjoints techniques : 900 €. (*détails dans le compte-rendu à la mairie ou sur le site <https://vebret-mairie.jimdo.com/vie-municipale/conseils-municipaux/>*).

Autorisation de recrutement d'agents contractuels par le Maire pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Compte tenu de la différence constatée entre les propriétaires indivis avec 3 autres personnes de la parcelle mitoyenne et les demandeurs, REFUS de la vente d'une partie du terrain communal jouxtant les terrains de Madame GUERIN Isabelle et sa sœur Joëlle à Couchal.

Changement d'horaires de l'éclairage public : extinction des lumières de 22 heures 30 à 6 heures.

Gérance du commerce, restaurant à Vebret

Romain COLLGON se présente et explique son parcours professionnel ainsi que ses motivations pour reprendre le restaurant, commerce à Vebret. Il détaille le mode de fonctionnement du restaurant : menus, jours et heures d'ouverture, soirées à thème.

Il prévoit l'embauche de salariés afin d'assurer le service et la partie bar.

Le commerce s'orientera vers la vente de produits locaux, poissons, plats cuisinés.

Il a établi un prévisionnel sur une durée de 3 ans (avril 2023 à avril 2026)

Ce projet pourra évoluer vers de nouvelles orientations suivant les attentes et le ressenti des clients.

CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 01 décembre 2022

DETR 2023 ; demande de subvention pour la réfection de la voirie de villages et hameaux d'un montant estimatif de 200 663,00 HT avec le plan de financement : DETR 2023 : 40 133,00 € Autofinancement : 160 530,00 €

Avenant n°2 à la convention de mutualisation du service assainissement mettant en place un service d'astreinte à compter du 1er janvier 2023 avec facturation trimestrielle

Convention de servitudes ENEDIS – Courtilles qui permet le branchement sur le réseau électrique d'une installation photovoltaïque appartenant à la SCEA Dauphin. Le montant de l'indemnité unique sera de 20.00 €.

Accord pour la demande de Monsieur CHAVINIER Christian à Serres pour acheter une partie du terrain communal d'une superficie d'environ 20 m² afin d'installer une fosse septique au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Accord pour la demande de Madame COEFFIC Sylvie aux Essards pour acquérir une partie du terrain communal devant sa maison d'une surface d'environ 1466 m² au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Accord pour demande de Monsieur et Madame PONSONNAILLE aux Essards pour acquérir plusieurs parties de terrains communaux (talus faisant face à leur propriété, anciens chemins) au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur. REFUS pour la vente de la bande de terrain longeant la maison.

Monsieur Roger VILLIEN est désigné en tant que "correspondant incendie et secours".

Bail dérogatoire pour le commerce restaurant épicerie situé 3 Place de la Forge avec Monsieur COLLGON Romain. Ce bail sera conclu pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction pour une période maximale de 3 ans. La commune mettra à disposition du matériel, louera sa licence IV à destination du café restaurant moyennant un loyer de 2 400,00 € HT annuel sans dépôt de garantie.

Reconduction de l'opération chèque kado Cantal pour chaque agent de la collectivité pour Noël : commande de 9 chèques de 50.00 € pour un montant total de 450.00 €.

Décisions modificatives : Votes de crédits supplémentaires - vebret

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	8652.00	
64131	Rémunérations	4388.00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	674.00	
6419	Remboursements rémunérations personnel		6700.00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique		7014.00
	TOTAL	13714.00	13714.00
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL		13714.00	13714.00

Vote de crédits supplémentaires - vebret

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
6488	Autres	872.00	
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	36.00	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom		908.00
	TOTAL	908.00	908.00
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL		908.00	908.00

Vote de crédits supplémentaires - ass_ vebret

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
621	Personnel extérieur au service	40.00	
70611	Redevance d'assainissement collectif		40.00
	TOTAL	40.00	40.00
INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL		40.00	40.00



Et si, on pouvait ne plus voir ce genre de dépôt aux points de collectes !!!

La déchetterie est tout près, et a une grande amplitude d'horaires d'ouverture.



La vie de l'école

A la rentrée de septembre, ce sont 44 élèves qui ont repris le chemin de notre petite école. Il y a toujours trois classes : les petits de la maternelle (13 enfants) sont avec Catherine LEVET, qui est venue remplacer Cédrine BOUSQUET, partie à l'école de Sauvât. Céline DOLLET-GARCIA assure la classe pour les 14 élèves de CP/CE1/CE2 et Olivier REGNIER est cette année avec les CM1/CM2 et il a 17 élèves.

10 élèves viennent d'Antignac, 4 de La Monsélie, 24 sont de Vebret et 6 élèves sont en dehors de ces communes. Il y a 33 familles accueillies à l'école.

Qui dit rentrée, dit nouveauté... Cette année, les élèves ne travaillent plus que 4 jours par semaine. Ce changement, initié par l'équipe enseignante a été discuté en conseil d'école à plusieurs reprises l'an dernier. Un sondage, envoyé aux familles, se montrait favorable à cette organisation (15 voix pour 5 contre et 1 abstention). Le changement a été acté lors du conseil du 28 février avec 7 voix pour, 2 contre et 2 absentions.

Dorénavant les horaires sont les suivants : 8h45 – 11h45 et 13h30 – 16h30. Le temps de travail du matin se trouve un peu rallongé puisque les enfants commencent un quart d'heure plus tôt que l'an dernier, l'après-midi, ils commencent une demi-heure plus tôt. Cela a permis de réduire la pause méridienne pour plus de confort pour les enfants et encadrants, elle est passée de 2h15 à 1h45.

Les TAP (temps d'accueil périscolaire) ont été supprimés, car ils n'existaient qu'avec la semaine de 4 jours et demi.

Annick POIGNEAU assure la cantine de nos élèves, Evelyne TOURNADRE est toujours en maternelle, Cathy VITTORI et Jocelyne JOURNIAC viennent compléter l'équipe et assurent ménage et surveillance des enfants.

Les projets pédagogiques ont été annoncés lors du premier conseil d'école et devraient permettre à nos enfants de belles sorties, mais aussi un éveil culturel grâce au programme « école et cinéma », à la sortie à Bort-les-Orgues, organisée avec les JMF (Jeunesses musicales françaises), au projet poésie des CP/CE1/CE2, au projet radio des CM1/CM2...



Concert JMF à Bort-les-Orgues le 13 octobre 22 (photo La Montagne)



Le duo Anak-Anak

Il y aura aussi du sport avec des sorties piscine et de l'initiation au rugby ; de la cuisine en maternelle ainsi qu'un projet de jardin.

Un voyage scolaire à Lyon est également organisé pour les 31 élèves du CP au CM2.

L'année s'annonce riche en évènements qui vous seront relatés lors du prochain bulletin municipal.

Blandine Demazoin

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité d'Animations et de Loisirs de Vebret

Les membres du comité et moi-même tenons à vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Le comité a organisé le 22 juillet un repas suivi d'un concert avec le groupe Wazoo qui a eu un immense succès. 270 couverts ont été servis et environ 1000 personnes se sont déplacées pour assister au concert.



Les 6 et 7 août, la fête du village a eu un grand succès. Sur le week-end ont été servis environ 500 couverts. Je tiens à remercier tous les membres du comité ainsi que les bénévoles et la municipalité qui nous ont donné un grand coup de main.



Le 5 novembre, nous avons fait un concours de belote avec une participation d'une vingtaine d'équipe et pour finir l'année notre traditionnel marché de Noël.

La Présidente Annick Poigneau

Amicale des Parents d'élèves de l'école de Vebret

L'association des parents d'élèves de Vebret mène sans relâche des actions pour aider financièrement les équipes pédagogiques de l'école à réaliser leurs projets en faveur de nos enfants.

Tout d'abord, nous tenions à remercier la municipalité qui nous permet d'animer un de leur marché d'été et de faire vivre notre village.

Au cours de cette année scolaire, nous avons déjà proposé une manifestation qui a eu lieu le 12 Novembre 2022.

Un repas suivi d'un karaoké a réuni une centaine de participants.



La Vente de sapins de Noël, les objets réalisés par les enfants (et leurs parents), ainsi que la tombola ont également connu un vif succès lors du marché de Noël organisé par le comité d'animation.



Le goûter et la remise des cadeaux ont eu lieu le 16 décembre en présence du Père Noël.

Les élèves de la maternelle ont présenté un spectacle devant leurs parents.

Pour cette nouvelle année 2023, nous proposerons le quine de l'école le dimanche 2 avril à la salle des fêtes de Vebret et la kermesse aura lieu le 23 juin.

Ce sera, comme vous pouvez le constater, une année chargée en animations pour l'amicale, laquelle est preneuse de nouvelles idées et de bonnes volontés qui viendront épauler les bénévoles déjà impliqués. Nous comptons sur vous tous.

Pour conclure, l'APE vous souhaite une bonne année 2023 et remercie toutes les personnes qui participent, quelque soit la forme, à la vie scolaire de nos enfants.



L'équipe de l'APE de l'école de Vebret

ASVA : Amicale Sportive Vebret Antignac

Le stade Jacky Picard a retrouvé sa forme d'antan.

Depuis juillet 2022, les joueurs de la nouvelle association sportive Vebret Antignac ont rechaussé les crampons et les vestiaires du stade Jacky Picard ont rouvert leurs portes après de longues années à prendre la poussière.

Malgré la récente création, l'engouement a été tel que, ce n'est pas une mais bien deux équipes que le club a inscrites au championnat du Cantal, comptant une quarantaine de licenciés.



Toutes deux évoluent en départementale 5 du district Cantalien ; à la mi-saison, l'équipe fanion se classe troisième de sa poule et poursuit son parcours en Coupe Barrès. L'équipe réserve, elle, est dernière de sa poule mais les joueurs, pour la plupart, novices, et leurs entraîneurs, sont conscients que cette saison est une saison d'apprentissage, les résultats viendront à force de persévérance.

Tous, souhaitent surtout garder ce bon esprit, le plaisir de se retrouver et partager de bons moments.

Car, en effet, la convivialité, elle, est bien présente entre tous les acteurs du club : joueurs, dirigeants, fidèles supporters et élus. Chaque dimanche de rencontres ayant lieu à domicile, parents, enfants, amis des joueurs, habitants de Vebret, Antignac et communes voisines, ne manquent pas à l'appel. Ainsi, le stade reprend vie comme autrefois, pour le plus grand bonheur de tous.

Il en est de même les manifestations qu'organise l'association : journée de l'ASVA en juin, marchés d'été à Vebret, bal d'automne à Antignac, toutes ont connu un véritable succès, confirmant l'attrait de nos deux belles communes.

En décembre, certains volontaires de l'ASVA se sont rendus dans les foyers proposer le calendrier 2023. L'ensemble du club remercie chaleureusement tous les locaux pour leur accueil et leur générosité et leur souhaite à toutes et tous leurs meilleurs vœux pour l'année à venir.



Les dirigeants

Prochainement, le stade J. Picard se refera une beauté grâce à C. Gay qui viendra exprimer son talent sur le pignon de la buvette. La compétition reprendra courant janvier après la trêve hivernale. Venez nombreux encourager nos « orange et noir ».

Pour toute information, contactez Dominique Chavinier, co-président au 0643435376 ou sur la page facebook du club AS Vebret Antignac.

Relation communication du Club : Amandine Dumas

Club Les Bruyères de Vebret

Composition du bureau

Président : Alain Serre

vice président : Daniel Flagel

Membres : Jeanne Joly, Martine Serre, Michel Lassudrie, Patricia Flagel.

Secrétaire : Huguette Touraille

Trésorière : Marie Jo Lassudrie

vice trésorière : Ginette Pommarat



À ce jour 57 adhérents. 11 personnes vont nous rejoindre en 2023.

Tous les mardis à 14h00 le club se réunit : belote, marche, pétanque, causerie... . En moyenne 23 personnes sont présentes.

Merci aux adhérents qui participent en faisant des pâtisseries ou autre.

En juillet marché d'été : 124 repas et très bonne ambiance.

Suite à l'annulation du repas *cuisse de grenouilles*, un repas fut organisé à la salle, 45 convives.

Le 30 octobre, 155 personnes présentes au thé dansant avec Godo Musette ; ensuite 48 soupes au fromage. Merci à Daniel pour la préparation.

Le 20 novembre, un repas *potée auvergnate* était organisé : 70 personnes se sont régalées.

Le 4 décembre, thé dansant avec Alain Soubrane. 86 entrées et 35 soupes au fromage très bonne ambiance.

Assemblée générale du club le dimanche 15 janvier à 10h00.

Pour rejoindre notre club ou pour tout renseignement 0633758822



Planning 2023 à valider le 15 janvier.

- | | |
|--------------|--|
| 12 février | thé dansant avec Godo Musette |
| 14 mars | repas à la salle (réservé aux adhérents) |
| 16 avril | thé dansant avec J-Paul Leniaud |
| 21 mai | repas au restaurant (à définir) |
| 4 juin | barbecue (offert aux adhérents) |
| 17 septembre | repas au restaurant (à définir) |
| 22 octobre | thé dansant avec Godo Musette |
| 19 novembre | repas à la salle (ouvert à tous) |
| 3 décembre | thé dansant avec Alain Soubrane. |

Le club les bruyères vous souhaite une bonne année 2023.

La secrétaire Huguette Touraille, le président Alain Serre.

DON DU SANG A YDES ET SES ENVIRONS

Annick GORZNY, présidente, et son équipe Christiane, Monique, Emma, Josy et Alain sont satisfaits de leur dernière collecte 2022 qui s'est déroulée le 20 décembre avec presque 70 donateurs de présentés dont 2 nouveaux.



Après avoir effectué « le geste qui sauve des vies », dégusté une collation de Noël, chacun est reparti avec un petit cadeau.

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour nos collectes 2023 :

-mardi 07 mars 2023
-mardi 11 juillet 2023

-mardi 03 octobre 2023
-mardi 19 décembre 2023

La secrétaire Claudine Ulmet

EFSA : école de football Sumène Artense



L'école de foot Sumène Artense comptabilise cette nouvelle saison 86 licenciés de 5 à 15 ans et une dizaine d'éducateurs bénévoles.

Après avoir terminé la première phase sportive, l'efsa a offert un goûter de Noël aux enfants ainsi qu'un sac ou sac à dos à l'effigie

du club à chacun et un ballotin de chocolats. Les adultes ont quant à eux trinqué autour du verre de l'amitié.

Côté sportif on se retrouve dès la rentrée pour du futsal, et côté animation les dates à retenir sont:

25 février 2023: quine à Ydes

11 mars 2023: soirée moules frites à Champs/Tarentaine

L'école de foot Sumène Artense vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bureau école de Foot.

Neko Cantal

Neko Cantal a été créée par deux Vebrétoises, pour répondre à l'ampleur et la prolifération des chats libres dans le secteur.

La mairie de Vebret s'est réjouie de cette initiative et a tout de suite soutenu ses actions, en lui accordant une subvention de 500 euros pour l'achat de matériel et pour stériliser trois femelles.

Ce qui n'est qu'un début. Nous avons tous, autour de chez nous, des chats libres qui viennent à nos portes ou jardins à la recherche de nourriture. Certains vont les nourrir et d'autres les chasser pour protéger leurs propres animaux domestiques. Nous comprenons les raisons qui motivent chacun. Il ne faut pas oublier que ce sont également des chats domestiques, soit livrés à eux-mêmes, soit abandonnés. Beaucoup trop de personnes ne savent quoi faire. Pourtant des associations et des communes proposent de l'aide à la stérilisation de ces animaux comme 30 Millions d'Amis ou la Fondation Brigitte Bardot, qui participera grâce à des bons. Toutefois, ces dernières sont submergées et parfois ne peuvent plus suivre, face à aux demandes en constante augmentation.

Il faut savoir qu'une femelle, dès l'âge de 6 mois, peut faire jusqu'à 4 portées par an d'au minimum 3 chatons. D'où la nécessité évidente de capturer les femelles, afin de les traiter. Chaque action est une victoire. Le coût de la stérilisation est un budget conséquent. L'association a négocié avec la Clinique vétérinaire de Riom-Ès-Montagnes le coût d'une stérilisation et tatouage d'une chatte à 100 euros. Une surveillance de 48 h, suite à l'opération, est nécessaire pour s'assurer de la bonne convalescence de l'animal chez une famille d'accueil qui va les nourrir pendant cette période. Pour cela, nous organisons des collectes de nourriture dans les magasins.



Depuis la création de l'association en juin 2022, Neko Cantal a fait stériliser et a remis en liberté 6 chats. En outre, 4 chatons ont été sauvés et sont actuellement proposés à l'adoption. Ce qui semble très peu, mais pas à pas, et grâce à une mobilisation citoyenne, Neko Cantal pourra aider la population à retrouver sa sérénité, vis-à-vis de ce problème qui pourrait empirer si l'on ne fait rien. D'autres villes limitrophes vont confier la capture des chats libres de leur commune à Neko Cantal. L'association tient aussi à jouer un rôle dans l'éducation des plus jeunes sur le bien-être et le respect de l'animal. Neko Cantal organisera pendant les vacances scolaires dans des lieux publics des animations pour les 6 – 10 ans, des jeux et des rencontres avec des bénévoles.

L'objectif, pour cette nouvelle année 2023, est de pouvoir stériliser le maximum de chats libres, en réalisant des campagnes par zone et de voir plus de bénévoles venir soutenir ces actions.

Pour soutenir l'association, plusieurs possibilités :

- Devenir famille d'accueil temporairement pour la convalescence des soignés ou plus longtemps en recevant un chaton à socialiser pour être adopté.
- Vous pouvez adhérer à l'association pour 15 euros à l'année.
- Petsitting. Si vous avez un animal, un bénévole certifié ACACED peut venir vous le garder chez vous pendant votre absence, contre un don libre.
- Et bien sûr les dons libres ou mensuels, grâce à la plateforme HelloAsso.fr.

Vous pouvez suivre l'association via les réseaux sociaux Facebook et Instagram @NekoCantal

Un site Internet <https://neko-cantal.my.canva.site/neko-cantal>

Contact: Aurore contact@neko-cantal.fr ou demander à la mairie le numéro de téléphone de l'association.

Le GVA (Groupement de Vulgarisation Agricole) est une association d'agriculteurs d'un même territoire qui a pour objectif d'accompagner ses adhérents à se développer dans les domaines techniques, économiques, administratifs, ... en apportant collectivement de l'information, des conseils et des méthodes.

Le GVA de Saignes Champs organise un programme d'actions issu d'un conseil d'administration et d'une animatrice. Il est présidé par Monsieur Moulrier Eric. En 2022, le GVA comptait 79 adhérents regroupés sur 16 communes différentes.

En partenariat avec la Communauté de Commune Sumène Artense, le GVA organise chaque année la collecte des déchets plastiques agricoles.

Il met également à disposition des agriculteurs un camion frigorifique (financé en 2017 par la Communauté de Communes Sumène Artense et le Département). Le nombre de locations pour 2022 était de 56 (24 utilisateurs différents) pour 24491 kilomètres parcourus.

Les actions mises en place en 2022 sont : une réunion d'informations sur la loi Egalim 2, la constitution d'un groupe de travail sur la gestion de la ressource en eau.

L'Assemblée générale a eu lieu le 11 octobre, sur le thème « se diversifier grâce à l'agritourisme ». L'Assemblée Générale est l'occasion de présenter les projets pour l'année suivante et de partager un moment convivial autour d'un repas. L'après-midi, une visite du gîte de Graciella et Patrick Wespisser a eu lieu.



Le comice Salers de Saignes a également eu lieu le 15 octobre.

En 2023, le travail sur la ressource en eau sera continué et les actions prévues à ce jour sont : la visite de l'INRAE à Laqueuille, la visite d'une fabrique d'aliments à la ferme, la démonstration de la CUMA du Bois, la visite d'aménagements de cours d'eau à Lanobre. Des formations seront également organisées en fonction de la demande. Le comice Salers sera également renouvelé.

Pour plus de renseignements :

Amélie BATTUT
Animatrice du GVA Saignes - Champs/T

AGRICULTURES & TERRITOIRES
Chambre d'agriculture du Cantal
Immeuble Sumène Artense - Parc d'activités intercommunal 15210 YDES
Mobile: +33 (0) 7 88 58 92 91 Téléphone: +33 (0) 4 71 40 61 08

École des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Ydes 2022/2023

L'école des JEUNES SAPEURS-POMPIERS de Ydes recrute pour la rentrée scolaire 2023/2024.

Si vous avez 14 ans et que vous êtes motivés pour devenir Sapeurs-Pompiers volontaire ou Professionnel, une équipe de formateurs passionnés vous formeront sur une période de 3 ans avec 1 samedi par mois.



Pourquoi pas Toi?

Deviens Jeunes Sapeurs Pompiers

ECOLE JSP Ydes

Si tu as 14 ans et que tu es *motivé* contacte NOUS!!

Adjudant Xavier HUMBERT: 06 31 82 13 00
Sergent-Chef William TISSANDIER: 04 71 40 08 68
4 rue Arsène Vermeuzouze - 15210 YDES
Mail: ydesjsp@gmail.com

Être JSP, c'est vivre une expérience unique qui vous permettra de découvrir la force du travail en équipe et, surtout d'apprendre les gestes qui sauvent. Vous apprendrez aussi les techniques de secours et lutte contre les incendies et travaillerez avec le matériel utilisé par les sapeurs-pompiers.

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Votre formation sera axée autour du secours à personnes, de la lutte contre l'incendie et de la protection des biens et de l'environnement.



Alors si vous brûlez d'envie de rejoindre la section de l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers de YDES ou souhaitez obtenir des informations, contactez le responsable de l'école, l'adjudant-Chef HUMBERT Xavier au 06 31 82 13 00.

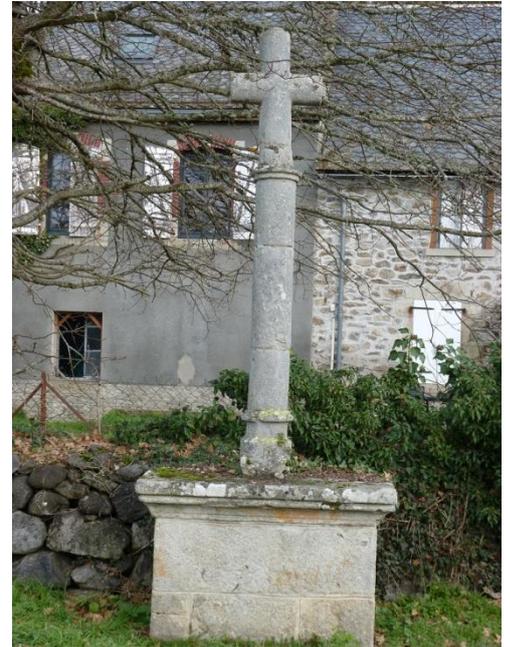
Notre beau patrimoine culturel : de Couchal à Montpigot.

L'étymologie du nom de Couchal est difficile à déterminer. Pour l'anecdote, mais cela n'a aucun rapport, c'est un terme que l'on retrouve uniquement dans le langage ... guyanais et qui signifie que quelque chose ou quelqu'un n'est pas bon.

Les archives sur Couchal sont rares, on peut juste signaler que le village a probablement la même ancienneté que le bourg de Vebret. L'ancien four à pain, qui était paraît-il un des plus beaux de la région, a été démoli en 1933.



Couchal au début du XXème siècle



la croix de Couchal

La croix qui se trouve sur la place éponyme était avant 1890 devant l'église à l'emplacement de la croix bretonne actuelle, elle fut transférée une première fois derrière l'Église, puis en 1925, l'abbé Sanson, curé de l'époque, la fit transporter à Couchal sans rien demander à qui que ce soit.

C'est en 1979 que le conseil municipal de l'époque pris la décision de créer le lotissement des Lempradets. Le lotissement était prévu pour une vingtaine d'emplacements et après viabilisation, en 1981, les premières constructions ont vu le jour peu de temps après. Les Lempradets constituent une cité nouvelle dans la commune et n'a évidemment pas d'histoire ancienne. Contrairement à beaucoup de "cités" que l'on peut voir aux alentours des villes, les Lempradets ont échappé à l'uniformité. Chacun a conçu sa maison selon ses goûts, ses besoins et ses moyens. Sa situation sur un terrain en pente permet pratiquement à tous d'avoir à la fois une vue dégagée et une certaine indépendance vis à vis de ses voisins.

Bien évidemment le nom de Montpigot vient de sa situation sur une hauteur.

En son sommet, à une altitude de 538 mètres, se dresse l'actuelle croix qui fut édifée en 1963. Cette croix remplace l'ancienne croix de «Missions» qui, elle, datait de 1890. De cet emplacement, la vue, notamment sur les orgues de Chastel-Marlhac, est particulièrement remarquable.



espace détente et croix de Montpigot

L'élargissement de la route, en 1973, obligea la démolition du fournil du vieux four banal. Les hommes de Montpigot décidèrent de transformer la porte du four, elle fut découpée, ajourée et la lourde et belle poutre en chêne qui supporte la cheminée fut protégée de la pluie. Cas sans doute unique dans la région, sur la sole du four, repose une statue de la Vierge Marie.



le vieux four de Montpigot

Michel Escudier

Notre beau patrimoine naturel :

Les cervidés (cerfs et biches, chevreuils ...)

Le cerf est un grand mammifère herbivore ruminant, sa femelle est la biche et son petit le faon. De 6 mois à 1 an, on appelle le mâle « hère », puis de 1 an à 2 ans, quand il a deux petites cornes droites, le daguet ; de 1 à 2 ans, la femelle est la « bichette ».

A l'origine, le cerf est adapté aux milieux ouverts où l'herbe est abondante, mais sous la contrainte, notamment de la chasse et de la modification de son habitat naturel, il s'est replié vers les massifs forestiers.

Son poids et ses dimensions peuvent varier suivant les régions. En France, le poids moyen est de 150 kg, mais il peut atteindre jusqu'à 250 kg. Sa taille moyenne est de 1,40 m au garrot et 1,80 m à la tête. Le poids moyen de la biche est de 80 kg, mais peut atteindre 100 kg. Sa taille moyenne est d'environ 1,20 m au garrot. La coloration du pelage varie fortement selon les saisons, l'âge et le sexe : d'une teinte brun-roux en été à gris-brun en hiver ; le mâle a généralement un pelage plus sombre que la femelle.

Le mâle est pourvu d'impressionnants bois qui commencent à pousser à partir de neuf mois, et sont visibles dès l'âge de un an. Les bois vont alors tomber chaque année, à la fin de l'hiver chez les cerfs âgés et au début du printemps chez les plus jeunes. Ils repoussent au cours de l'été, où une enveloppe nourricière, duveteuse et irriguée de sang, assure leur croissance. Fin juillet, le velours tombe. Paradoxe de la nature, les bois ne sont opérationnels que lorsqu'ils sont morts. Pour les dépouiller totalement puis les aiguiser en vue des prochains combats, le cerf va « frayer » en les frottant de façon répétitive aux arbres.



Jolie biche

Les biches vivent en harde de plusieurs individus ; les mâles les accompagnent durant la période des amours, principalement de mi-septembre à mi-octobre. Chez la biche, la gestation moyenne est d'environ 8 mois ; elle est la seule à s'occuper de son petit et ne l'abandonne que pour aller brouter.



Le rut, qui se caractérise par le cri rauque et retentissant du mâle, le fameux brame, intervient à la fin de l'été ou au début de l'automne, et dure environ un mois. Impressionnant, le cri du brame tient du rugissement et du mugissement et s'entend à plusieurs kilomètres de distance. A cette période, le cerf devient particulièrement agressif et se prépare à de violents combats avec ses rivaux pouvant aller jusqu'à de graves blessures pouvant entraîner la mort.

Le brame du cerf

Le chevreuil, dont la femelle est appelée « chevrette », porte le nom de « brocard » vers d'âge de 1 an à 1 an ½ lorsque ses bois ne sont pas ramifiés. Le chevreuil subit deux mues par an, une au printemps, où le pelage devient roux vif, et une à l'automne, où le pelage vire au gris-brun. La tache claire qui orne leur fessier est d'un blanc pur en hiver, puis devient jaunâtre en été.

La différence de morphologie, entre le mâle et la femelle, est beaucoup moins marquée que chez le cerf. De 60 à 65cm de hauteur au garrot chez la femelle, elle passe de 65 à 70 cm chez le mâle. Son poids varie de 17 kg à 23 kg pour les femelles contre de 20 kg à 25 kg pour les mâles, pouvant atteindre 30-35 kg dans les zones très riches.

Le chevreuil se nourrit de plantes diverses, d'herbes, de bourgeons, de feuilles et de jeunes branches. S'il fréquente parfois les zones de cultures, c'est pour s'alimenter de plantations d'hiver comme la luzerne. En hiver, il mange également des glands, des faines, des feuilles de ronces et du lierre.



chevreuil, Capreolus capreolus

C'est un remarquable coureur et sauteur qui peut atteindre des pointes à plus de 80 km/h et peut tenir des vitesses plus faibles sur de longues distances. Il peut faire des bonds de 2m en hauteur et jusqu'à 6m en longueur.

Sur la commune, il n'est pas rare d'apercevoir des chamois du côté du saut de la Saule ou de la carrière. Par contre, le chamois, n'est pas un cervidé, mais un bovidé de la sous-espèce des caprinés, comme le mouflon et le bouquetin.

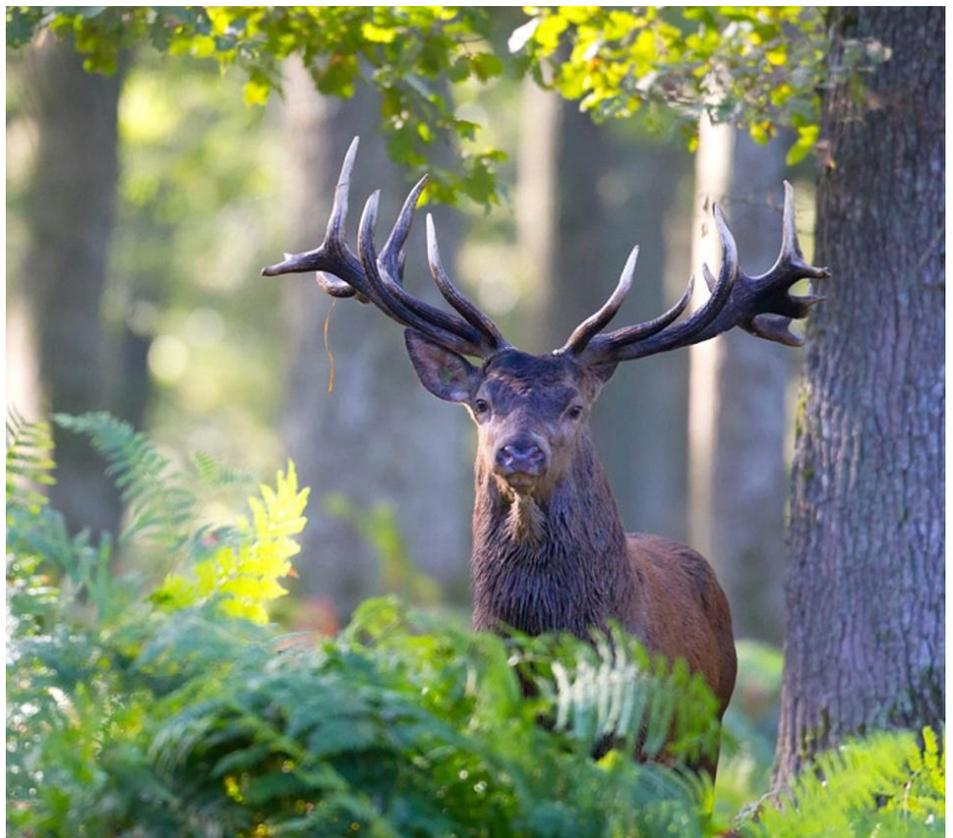
Les chamois se distinguent aisément par leurs petites cornes noires qui contrairement aux cervidés sont conservées jusqu'à la fin de leur vie. De plus, elles poussent dès la naissance et sont visibles dès le deuxième mois.

Je ne pouvais terminer cet article sans évoquer le célèbre et triste poème de Maurice Rollinat, la biche :

*La biche brame au clair de lune
Et pleure à se fondre les yeux :
Son petit faon délicieux
A disparu dans la nuit brune.*

*Pour raconter son infortune
A la forêt de ses aïeux,
La biche brame au clair de lune
Et pleure à se fondre les yeux.*

*Mais aucune réponse, aucune,
A ses longs appels anxieux !
Et, le cou tendu vers les cieux,
Folle d'amour et de rancune,
La biche brame au clair de lune.*



cerf élaphe, Cervus elaphus

Michel Escudier

DIALOGUES AVEC FRANCOIS APICULTEUR A VEBRET.

Entendre François parler de SES abeilles a réveillé chez moi curiosité et envie de découvrir un peu cette merveille qu'est une colonie d'abeilles. Beaucoup d'autres passions mériteraient d'être partagées, alors n'hésitez pas, nous sommes à votre écoute.

Les hommes vénèrent les abeilles depuis des millénaires. Elles sont un modèle de société exemplaire, très élaborée. Leur importance est inestimable dans le cycle de notre vie en pollinisant une immense partie de nos récoltes. Les gravures rupestres des hommes préhistoriques, les hiéroglyphes égyptiens témoignent de la passion de l'homme pour les abeilles. A l'habitat naturel, arbres, falaises... a succédé au début de notre ère un habitat proposé par l'homme : ruches en paille, en osier, en bois. Les premières ruches avec des cadres ne datent que de 1850.

Roger : François, les ruches, les abeilles, tu connais bien !

François : Oui, pour tous les apiculteurs c'est une réelle passion. Mais en premier il faut dire que les abeilles ne s'appriivoisent pas, on ne fait que leur fournir une habitation : la ruche. Dans cette ruche s'installe une colonie; nous allons parler **d'abeille domestique** dont la vie est très différente de **l'abeille sauvage**.

Dans cette colonie, vivent trois **castes** :

- La reine.
- Les abeilles ouvrières

Les mâles ou faux-bourçons.

On doit 'ajouter' en plus de ces 3 castes **les larves**.



Une abeille

Roger : **La reine**, quel mystère, ça veut dire quoi ?

François : il faut préciser que la reine n'a quasiment aucun 'pouvoir' sur la colonie alors qu'elle est la mère de toutes les abeilles. Son rôle : pondre des œufs, 2000 par jours pendant la période de miellée : mai, juin, juillet. Durant 4 à 5 ans elle assure la vie d'une colonie d'environ 50.000 abeilles l'été.

Si sa capacité de création diminue, les ouvrières commencent à élever une autre reine. Elles gavent toutes les cinq minutes pendant 5 jours des larves avec de la gelée royale substance très riche en protéines sécrétée par les glandes hypopharyngiennes situées dans leur tête. Naissance 16 jours plus tard, et après quelques jours d'acclimatation elle sort de la ruche pour s'accoupler avec des mâles. Ce sera sa seule sortie ! En rentrant elle tuera toutes les concurrentes.

Roger : **Le mâle** est-ce vraiment un habitant de la ruche ?

François : Non pas vraiment. Un œuf non fécondé donnera un mâle. Au bout de 24 jours le bourdon naît. Après quelques jours, il quitte la ruche. Il passe son temps à paresser, à rechercher une reine à féconder, à manger du miel, à mettre du désordre dans les ruches. Pas sympa ! Mais il meurt peu après l'accouplement.

Roger : Pour finir avec les habitants de la ruche, **l'abeille** ?

François : N'oublions jamais son influence dans la nature, notre vie en dépend. Son rôle d'ouvrière dans la ruche évolue en fonction de son âge : 45 jours d'activité au service de la colonie.

Elle débute sa vie comme **nettoyeuse**, puis devient **nourrice**.

A partir du onzième jour elle est **magasinière**.

Puis ses glandes cirières (cire) s'étant développées, **bâtisseuse** elle construit et répare les cellules de larves et les alvéoles de miel ; et puis enfin le droit de sortir : elle est **sentinelle**.

Elle finira en apothéose à partir du vingtième jour, de fleurs en fleurs comme **butineuse**, à récolter le nectar, le pollen, l'eau et la propolis.

Si l'ouvrière meurt tôt d'épuisement, en revanche seules celles qui naissent à la fin de l'été feront partie des 10000 abeilles qui passeront l'hiver à la ruche. Se nourrissant des réserves, elles seront les premières au printemps à sortir en quête de nourriture.

Plantes mellifères



Roger : La ruche, ses habitants, un peu d'histoire ... tout cela est plus clair. Mais tu es apiculteur, alors tu n'oublies pas quelque chose ?



François : Non, j'ai gardé le meilleur pour la fin : **LE MIEL**. Apiculteur, 'un métier' où tu dois connaître la vie et la structure de la ruche et ses cycles de vie, gérer l'essaimage, lutter contre les maladies, le frelon asiatique et les parasites, avoir une bonne connaissance des 'produits' comme la propolis, le nectar, le pollen, la gelée royale, faire la récolte

l'apiculteur

Roger : Stop... tout cela mérite un autre entretien si tu es d'accord. Pour finir, d'où te vient cette passion et cette connaissance des abeilles ?

François : Cette passion me vient de mon grand-père. A cette époque, la plupart des agriculteurs avait une ruche. J'ai appris aussi en écoutant, en lisant et en pratiquant.

Roger : Merci François.

Roger Villien et François Laurent

BALADE SUR VEBRET

En cette période hivernale, les arbustes ont perdu leurs feuilles caduques et on retrouve les rochers mis à nu. Je vous invite à une petite balade pédestre dans un rayon de 500 M autour de notre Place de la Forge. Les curieux découvriront ce rocher visible depuis la route, en bordure d'un lotissement. Sa taille, sa silhouette, son profil particulier devraient vous interpeller...



Nota : cette photo date d'une dizaine d'années.

JEUX

SUDOKU : proposé par Claude Bonnot de Champassis. (Solution dans le prochain bulletin)

Grille 52

		7			2		5	
9	6			3		2		1
		4	6				9	
3	9			6		8		7
4			1		9			5
	5			8			2	
		3			8	9		2
	2		3				8	
5				7	6			4

(Un aléa technique a empêché l'affichage des chiffres de la grille sudoku dans le numéro précédent. Désolés !)

Solution Mots croisés grille n°51

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	P	R	U	N	E	T		B	E	A	L
B	O	U	R		T		O	U	B	L	I
C	U	N	I	T	E	S		C	R	A	N
D	R	E		O		T	C	H	A	N	G
E	C	S		C	H	A	L	E	N	G	E
F	H		S	A		C	I	R	C	U	S
G	E	L	A	N		C	P		H	I	
H	R	E	N	T	R	A		L	E	S	T
I	E		V	E	R	T	U	E	U	S	E
J	T	R	E	S		O	P	E	R	E	R

JEUX

Mots croisés grille n° 52 (de D. Letemplier). **Solution dans le prochain bulletin**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

(Avec des définitions plus difficiles)

Horizontal :

A – Couple – Début de bafouille.
 B – Avant nous – Mieux dans la soute que sous l’œil.
 C – Présente depuis deux trois ans et peut-être encore pour longtemps.
 D – Unité de mesure d’énergie.
 E – Affiche visible l’été rue St-Louis et toute l’année sur le site de la mairie page tourisme.
 F – Animation – Houblon sur les bords – réseau de chaleur urbain au bourg.
 G – Préposition ou pronom – Celui concernant le commerce bar-épicerie commence à devenir très épais.
 H – Symbole du rad – de la Cité à Paris.
 I – Présente – oiseau ou tuyau.
 J – Un des 26 objets de sécurité vérifiés chaque année dans les locaux de la commune.

<p>Vertical :</p> <p>1 – Commence à Vebret, se termine à Vendes. 2 – Sifflée à twickenham – Il montre. 3 – gâteau aux fruits confits – Début et fin du néant. 4 – Chanson de Khaled des années 90. 5 – N’a pas pu choisir son mari – Sur les yeux de l’héroïne de la chanson de Khaled. 6 – Plateau de notre communauté de communes.</p>	<p>7 – Solution – C’est la tension de l’électricité de nos logements. 8 – Qualification pour de nombreux monuments communaux. 9 – La tendance est de laisser la fossile et de préférer la forestière. 10 – Ce qu’il faut encore faire quand on déjà allégé un discours indigeste.</p>
--	--

Avec des définitions plus faciles

<p>Horizontal :</p> <p>A – De ciseaux ou de lunettes – entête de lettre. B – 3^{ème} personne – Celle de Linda de Souza était en carton. C – Etat climatique imposant une évolution des cultures. D – Tonne équivalent charbon. E – Affiche signalétique grand format d’origine japonaise. F – Alternative à la bourse dans un proverbe – Initiales du fondateur de l’entreprise Nestlé – Preuve d’achat (sans e). G – Avant la matière ou la date – De chaise ou médical. H – Symbole du rad – Entourée d’eau. I – Raidit – rapace commun. J – Appareil de sécurité pour logement ou voiture.</p>	<p>Vertical :</p> <p>1 – Voie ferrée aménagée. 2 – Bière anglaise – Deuxième doigt. 3 – gâteau aux fruits confits – Début et fin du néant. 4 – Chanson de Khaled des années 90. 5 – Chassée de l’Eden – Fard de couleur sombre 6 – Plateau auvergnat très proche de nous. 7 – Pour ouvrir – Opposée à Haute Tension. 8 – Ancien. 9 – du bois, du pétrole ou du parfum. 10 – Couper une nouvelle fois.</p>
--	---

Balade familiale

Sous les orgues de Chastel.

Ce parcours alterne d'agréables sentiers en forêt, de beaux panoramas et des monuments intéressants

Départ : Parking de l'église de VEBRET XIIème siècle, classée monument historique.

1/ Au niveau de la croix, monument historique, se diriger vers le centre du Bourg.

2/ A la sortie du village, prendre à gauche direction Chastel.

3/ Emprunter le parcours montant du PR19 sur votre droite.

4/ Attention, en arrivant au replat bien prendre **en face**. Pas d'indication.

5/ Au sommet de la montée, suivre la large piste agricole, traverser tout droit le village de LA SALVINIE.

6/ Une originalité à ce point : en amont de la piste un puits, des abreuvoirs et en aval un grand lavoir en dehors de tout village ! En prime un beau point de vue jusqu'aux Monts Dore.



Les Monts dore



Orgues de Bort

7/ A SERRE, prendre la route à droite. A ce niveau les orgues basaltiques de Chastel et celles phonolitiques de Bort se font face.



Orgues de Chastel

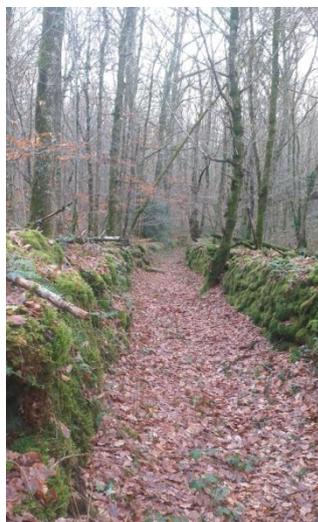
*Nota : phono = son, lithe = pierre, donc la pierre qui sonne;
facile : jetez un caillou sur une de ces pierres, elle émettra un beau son.*

8/ Dans le virage prendre à gauche la piste carrossable.

9/ Attention à ce point, à droite toute, en dessous de la piste suivre un bon chemin.

10/ A gauche suivre un chemin sympa bien dessiné.

11/ A droite, chemin bucolique entre des murs.



chemin bucolique

12/ On retrouve le PR19, tourner à gauche.

13/ Revenir par la petite route jusqu'à Vebret.

Option : tout au début de la descente prendre le chemin montant très bien tracé, en sens inverse du PR19, vous attaquez la descente au point 4.

Si vous avez un peu de temps flânez dans le bourg bien restauré, voir derrière la mairie un beau four régulièrement utilisé.

Bonne balade.



Four du bourg de Vebret

Roger Villien

